



LE MIAM - AMAP DE MALAKOFF

CONTRAT DE PARTENARIAT FARINE

JANVIER-DECEMBRE 2025

CONTRAT DE PARTENARIAT FARINE - CONDITIONS GÉNÉRALES

Ce Contrat instaure un partenariat entre d'une part le *Producteur*, exploitant agricole sélectionné, et d'autre part l'*Adhérent-e*, membre en règle du MIAM. Il prévoit un engagement à long terme de l'Adhérent.e qui accepte d'acquérir, sur une durée d'un an, des *Paniers* constitués d'une juste part de la récolte contre paiement de sommes forfaitaires visant à pré-financer tout ou partie de la campagne du Producteur.

Adhérent-e

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____ Tél. _____
Courriel _____

CONTRAT DE PARTENARIAT FARINE - CONDITIONS PARTICULIÈRES

Producteur



Pain Budi Bio
1, chemin de la Budinerie
78720 la Celle les Bordes
lepainbudibio.fr

Exploitation et produits

En agriculture biologique depuis 2001, La Budinerie produit entre autres du blé d'excellente qualité boulangère (contient du gluten). La farine Vald'or produite à la ferme est à 100% meule de pierre afin de produire une farine bise (T80 à T110) pour préserver ses qualités gustatives et nutritives.

La Budinerie produit des pains nature de 500 g ou 1 kg, un pain 3 farines (50 % blé, 50 % sarrasin / maïs), des pains spéciaux de 350 g aux figues, noisettes, noix, olives, raisins, tomates séchées, graines de courge, graines de lin et de pavot ou graines de sésame (diversifiés si commandes multiples). Composés en tout ou en partie de farines de blé T80 et T110, les pains sont au levain produit sur place et sont cuits au four à bois.

Engagement des parties

Le MIAM n'est pas un intermédiaire commercial. Il organise la relation entre les contractants dans le respect de son règlement et de ses statuts et dans l'esprit de la Charte des AMAP qui préconise un modèle agricole et alimentaire local, écologique, social, transparent et équitable.

Le **Producteur** s'engage à respecter les principes de la Charte des AMAP, et notamment à :

- Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, issus de sa production BIO et transformés dans sa ferme : moulin pour la farine et four pour le pain
- Livrer les produits sur la période le mardi avant 19h
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait la livraison
- Accueillir les adhérents à la ferme une fois par an pendant le contrat d'engagement



LE MIAM - AMAP DE MALAKOFF

CONTRAT DE PARTENARIAT FARINE

JANVIER-DECEMBRE 2025

L'Adhérent·e s'engage à respecter les principes de la Charte des AMAP, et notamment à :

- être à jour de sa cotisation envers l'AMAP ;
- reconnaître que les prédateurs et les maladies sont partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et accepter d'assumer ces risques ;
- payer à l'avance sa commande de pains et/ou de farines pour la durée totale de son contrat ;
- venir récupérer son pain / sa farine lors de la livraison à l'AMAP (ou déléguer une personne), gérer ses absences ;
- assurer régulièrement, et **au minimum une fois par trimestre**, une permanence aux distributions et s'investir selon ses disponibilités dans la vie de l'association (bureau, visites, contributions, etc.) ;

Distributions

Les distributions auront lieu 3 fois dans l'année :

1- mardi 14 janvier 2025

2- mardi 13 mai 2025

3- mardi 16 septembre 2025

Prix et règlement

Choix des types de farine - Cocher et renseigner les options souhaitées :

Type de farine	Prix unitaire	Quantité	Distributions	Total	
Farine T80 - 3kg	7 €	x	x 3	x	€
Farine T80 - 5kg	10 €	x	x 3	x	€
Farine T110 - 3kg	7 €	x	x 3	x	€
Farine T110 - 5kg	10 €	x	x 3	x	€
Total					€

Règlement : **1 virement UNIQUE** émis le 5 Janvier 2025 et avec le libellé indiqué ci-dessous.

virement unique	Libellé à préciser : LE MIAM + [VOTRE NOM]	Montant
Virement unique émis le 05 Janvier 2025	LE MIAM	€

ATTENTION

Vous pouvez dès maintenant enregistrer le RIB des producteurs auprès de votre banque mais ne faites pas le virement avant le retour des référentes de ce contrat (voir plus bas).



LE MIAM - AMAP DE MALAKOFF
CONTRAT DE PARTENARIAT FARINE
JANVIER-DECEMBRE 2025

RIB « Pain Budi Bio » :

Intitulé du compte

S.A.R.L. PAIN BUDI BIO
LA BUDINERIE
78720 LA CELLE LES BORDES

Domiciliation

Code banque
18206

Code guichet
00077

Numéro de compte
65093801479

Clé RIB
58

IBAN

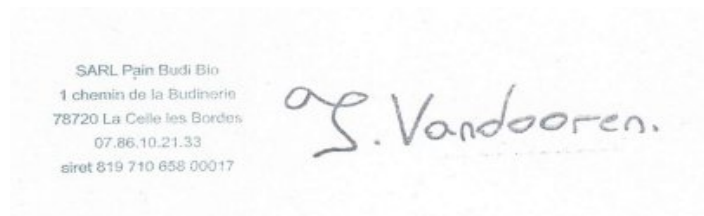
FR76 1820 6000 7765 0938 0147 958

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT

AGRIFRPP882

Fait à

Le



Signature Adhérent·e

Signature Producteur

Contrat à renvoyer à Claire + Anne-Laure pain@lemiam.org